

Crédits aux particuliers France Juin 2016

Le 3 août 2016

Portées par la forte baisse des taux, les renégociations des crédits à l'habitat continuent d'augmenter

- Le taux de croissance annuel des crédits à l'habitat augmente légèrement en juin 2016 (+ 3,5 %, après + 3,4 % en mai), tandis que celui des crédits à la consommation est en baisse (+ 5,6 %, après + 5,9 %). Au total, le taux de croissance des crédits aux particuliers est stable (+ 3,8 %).
- La production de crédits nouveaux à l'habitat continue d'augmenter (19,2 milliards d'euros, après 17,2 milliards d'euros en mai 2016), portée par la montée des renégociations (38,3 % des flux nouveaux, après 35,1 %).
- Les taux d'intérêt des crédits à l'habitat baissent de nouveau, particulièrement pour les crédits à long terme à taux fixe (1,86 % après 1,98 % en mai 2016) ; depuis janvier 2016, la baisse est de 0,47%.

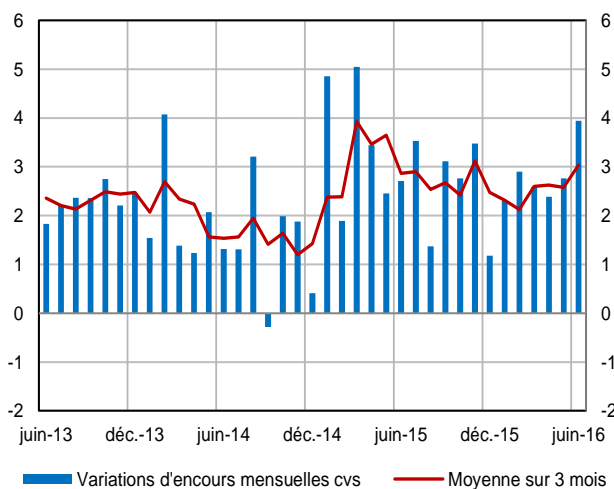
Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut	Taux de croissance annuel brut		
		avr-16	mai-16	juin-16
Total	1 073	3,6	3,8	3,8
<i>Habitat</i>	882	3,2	3,4	3,5
<i>Consommation</i>	156	5,2	5,9	5,6
<i>Autres</i>	35	4,6	5,3	4,3

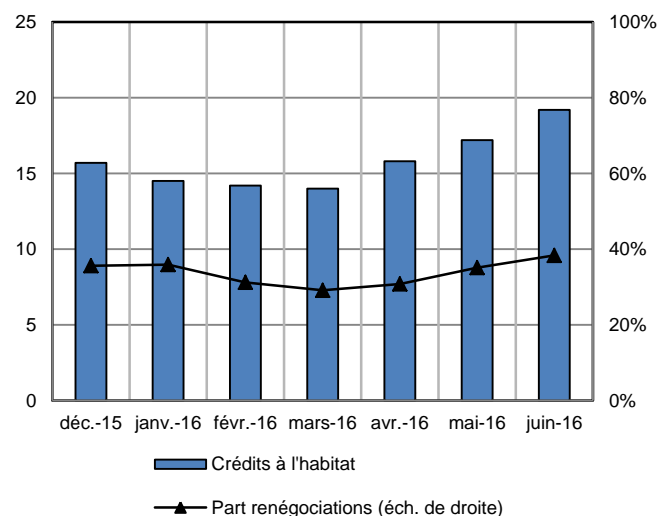
Variations d'encours mensuelles des crédits à l'habitat (données CVS)

(Variations d'encours en milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



Part des renégociations au sein des crédits nouveaux à l'habitat

(flux mensuels CVS en milliard d'euros, part non cvs en %)



Montant des crédits nouveaux

(hors découverts, flux mensuels cvs (a))

(montant en milliards d'euros)	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16
- prêts amortissables à la consommation (b)	4,1	4,4	4,6	4,6	4,8	5,1
- crédits à l'habitat	14,5	14,2	14,0	15,8	17,2	19,2
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)	35,9	31,2	29,1	30,8	35,1	38,3

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16 (e)	juin-16 (f)
crédits aux particuliers						
dont:						
- crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	2,33	2,27	2,19	2,10	1,98	1,86
- crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	2,10	1,94	2,02	1,94	1,91	1,87
- prêts amortissables à la consommation (b)	4,66	4,47	4,48	4,37	4,37	4,03
- découverts aux particuliers (d)	6,53	6,44	6,54	6,30	6,29	6,39

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue,

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)

(e) Données révisées

(f) Données provisoires

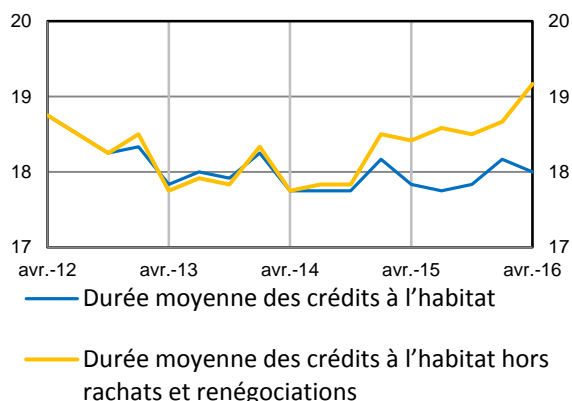
Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Durée moyenne des crédits nouveaux à l'habitat

(en années)



Complément

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels, Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables, En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE, Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats de crédits.

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr